



Municipalité de Syens

ASSERMENTATION ET INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES LÉGISLATURE 2026-2031

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Suite à l'élection communale du 8 mars 2026, nous vous convions à l'assermentation et l'installation des autorités communales pour la législature 2026 – 2031 qui aura lieu le

JEUDI 18 JUIN 2026 À 20H30 À LA SALLE COMMUNALE

La séance sera présidée par **Mme la Préfète Anne Marion Freiss**

Conformément aux articles 83 à 92 de la LC, la cérémonie se déroulera comme suit :

ORDRE DU JOUR

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME LA PRÉFÈTE

1. Assermentation des membres du Conseil général
2. Assermentation des membres de la Municipalité
Composition : Alexandre George (Syndic) – Laetitia Fischer – John Golay
3. Nomination du/de la Président(e) du Conseil Général
4. Nomination du/de la Secrétaire du Conseil Général
5. Lecture et adoption du Procès-verbal

SOUS LA PRÉSIDENTE DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

1. Nomination du/de la Vice-président (e) du Conseil Général
2. Nomination des scrutateurs (trices) et des suppléant(e)s
3. Nomination des délégué(e)s aux associations intercommunales (conformément aux statuts en vigueur)
4. Nomination des commissions permanentes (gestion/finances/recours)

Au plaisir de vous y rencontrer